

# Directeur général/ directrice générale

Le Conseil de gestion des ressources fauniques de la région marine du Nunavik (CGRFRMN) est le principal instrument de gestion et de réglementation des ressources fauniques créé en vertu de l'*Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Nunavik*. Cet accord couvre la zone extracôtière qui entoure la province de Québec connue sous le nom de Région marine du Nunavik. Le CGRFRMN est composé de sept membres : trois nommés par la Société Makivik (l'entité inuite); deux nommés par le gouvernement fédéral; un nommé par le gouvernement du Nunavut; et un président.

Le CGRFRMN est à la recherche d'un directeur général ou d'une directrice générale. Il s'agit d'un nouveau poste. Les principales responsabilités de ce poste consistent à :

- travailler avec le CGRFRMN pour procéder à l'embauche du personnel du Conseil;
- gérer le fonctionnement quotidien du bureau, du budget et du personnel du CGRFRMN;
- évaluer sur une base régulière le fonctionnement du CGRFRMN et rédiger des rapports;
- représenter le CGRFRMN auprès des partenaires de cogestion, des gouvernements et de la population.

Idéalement, la personne choisie pour occuper ce poste possède une connaissance du Nunavik et des espèces fauniques de la région marine du Nunavik, des accords sur les revendications territoriales et des régimes de gestion de la faune; des compétences dans le domaine de la gestion de projets et des ressources humaines; et de l'expérience en milieu interculturel.

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire avec spécialisation en gestion des affaires, en gestion de la faune ou un domaine équivalent. L'expérience des candidats sera prise en considération.

Les candidats doivent parler couramment l'anglais et posséder une connaissance pratique du français. La connaissance de l'inuktitut serait considérée comme un atout.

Le poste est situé à Inukjuak au Nunavik. De l'aide au relogement est offerte. Un logement est disponible à un taux subventionné. Le salaire de départ est d'environ 95 000 \$ auquel s'ajoutent des avantages sociaux concurrentiels.

Nous invitons les personnes intéressées par ce poste à visiter notre site Web temporaire pour obtenir une description détaillée du poste, de l'information au sujet d'Inukjuak et du Nunavik, et trouver des liens vers les sites de conseils de cogestion de la faune fonctionnant dans d'autres régions inuites du Canada. [www.nmrwb.ca](http://www.nmrwb.ca)

Le CGRFRMN est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Conformément à ce principe et aux dispositions de l'*Accord sur les revendications territoriales des Inuit du Nunavik*, les conditions peuvent varier afin de promouvoir l'embauche de candidats inuits.

Veuillez transmettre votre lettre de présentation et votre curriculum vitae par courriel à :

Commission de la faune de la région marine du  
Nunavik  
a/s Miyuki Matsushita  
1111, boul. Dr Frederik-Philips  
3e étage  
Ville St-Laurent, Québec H4M 2X6  
[mmatsushita@makivik.org](mailto:mmatsushita@makivik.org)

**La date de fermeture de ce concours est le 15 juillet 2009, HNE. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.**